

Assemblée Générale du Comité

Vendredi 16 juin 2023 – La Roche sur Yon

Présents : membres du Comité : Stéphane BROCHARD, Stéphanie BOURMAUD, Michel AUGAIN, Julien BABARIT, Cyril GRAIZEAU, Raphaëlle GRELLIER, Jérôme LIAIGRE; Nicolas FROUIN - Crédit Mutuel Océan - Marcel RETAILLEAU - Présidents d'Honneur ; Jean-François BORDRON - membre du bureau de la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire ; Jean-Philippe GUIGNARD - Président du C.D.O.S. ; 64 clubs sur 66 représentant 225 voix sur 229.

Excusés : Anne CORDIER - Présidente du C.R.O.S. ; Alain LEBOEUF - Président du Conseil Départemental - Bérengère SOULARD - adjointe aux sports Conseil Départemental ; René OIRY - vice-président Ligue des Pays de la Loire ; Présidents du CD 44, 53 et 72. Henry ARTUS - membre du Comité ;

Intervention du Président

Monsieur Stéphane BROCHARD ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue aux clubs vendéens. Il nomme les personnalités présentes et excusées et demande une minute de silence en hommage aux pongistes disparus durant la saison.

Il débute l'assemblée générale ordinaire en faisant adopter le compte rendu de la dernière assemblée générale qui avait eu lieu le 17 juin 2022. Celui-ci est approuvé à l'unanimité. Il fait ensuite lecture de son rapport de Président.

Allocution du Président

Bonsoir à tous,

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les clubs présents ici ce soir ainsi que les représentants de la Ligue, Nicolas FROUIN du Crédit Mutuel et les autres personnalités.

La saison 2022/2023 est désormais terminée et nous sommes à 3687 licenciés pour 66 clubs, soit 472 licenciés de plus que l'an passé et seulement 800 loisirs. Il y a autant de féminines que l'année dernière en licence « tradi » et 60 de + en « promo » ce qui ne représente que 10%.

En licenciés, en progression sur toutes les catégories, nous sommes revenus au même nombre qu'en 2019 ; mais Tony vous donnera les chiffres exacts tout à l'heure.

Pour les clubs, nous avons 8 clubs au-dessus des 100 licenciés : Les Sables à 181, Les Herbiers à 173, La Ferrière à 166, La Roche Vendée à 140, Challans à 128, Aizenay 126, L'Herbergement à 122 et St Hilaire de Loulay à 113 ; soit une moyenne de 56 licenciés par club.

Nous sommes le 3^{ème} département au nombre de licenciés sur la ligue juste derrière le Maine et Loire.

Sur le plan sportif, on peut noter que seule La Ferrière aura 3 équipes en Nationale (1 en N2 et 2 en N3), l'équipe 1 de Challans qui monte en Pré-Nationale, l'équipe 1 de La Roche qui se maintient en PN et l'équipe 1 de Jard qui malheureusement descend de Pré-Nat en R1.

Je n'oublie pas les autres clubs qui se battent toute l'année pour se maintenir ou monter à l'échelon supérieur.

La Vendée est une terre de compétition : bon courage à tous les clubs pour la saison prochaine !

Un challenge au niveau de la Ligue a été mis en place pour atteindre les 20.000 licenciés, un tirage au sort aura lieu pour déterminer un club par département qui bénéficiera d'un bon d'achat de 200€ s'il licencie un ou une joueuse avant la fin de la saison.

Il en est de même pour la Fédération avec un objectif de 200.000 licenciés (mais les licences compétitions ne représentent que la moitié des objectifs atteints au 15 juin).

La Fédé accompagne aussi les ligues, les comités et les clubs pour leur développement grâce au PSF (Plan Sportif Fédéral). Elle propose aussi le kit de communication gratuit que vous pouvez commander ainsi que le dispositif Eté Ping pour promouvoir le ping en général.

Au niveau des subventions ANS, la Vendée a présenté 7 dossiers clubs que j'ai défendus auprès de la Ligue (nous attendons les résultats). Cette campagne permet d'aider au financement d'un certain nombre d'actions dans vos clubs.

Michel vous présentera ensuite le budget 2023/2024 ainsi que les tarifs.

Une soirée de remise de dotations de raquettes et balles s'est déroulée le 22 mai dernier au Conseil Départemental avec seulement 18 clubs qui se sont déplacés.

Au niveau des Formations :

Une formation Arbitre Régional a regroupé 18 vendéens de 6 clubs différents le 18 décembre dernier avec en formateurs René Oiry, Jacques Barraud et Christian David (élus de la Ligue), 15 reçus sur la théorie.

Une formation JA1 a eu lieu au Mans à cette même date avec 5 candidats dont 3 vendéens, tous reçus sur la théorie.

2024

La France accueille les JO du 26 juillet au 11 août 2024, le plus grand évènement sportif jamais organisé en France. Nos licenciés doivent profiter de cette occasion unique pour participer à cette expérience en allant encourager les meilleurs pongistes du monde et bien évidemment nos Françaises et Français !

INFOS AG

L'AG du groupement d'employeurs regroupant les clubs des Herbiers, du Poiré, de Beaufou et de la Genétouze s'est déroulée le 10 juin dernier ; Jean-François pourra nous en parler toute à l'heure.

L'AG de la Ligue aura lieu à Cholet le 30 septembre prochain : pensez à donner vos pouvoirs si vous ne pouvez pas participer pour éviter les amendes.

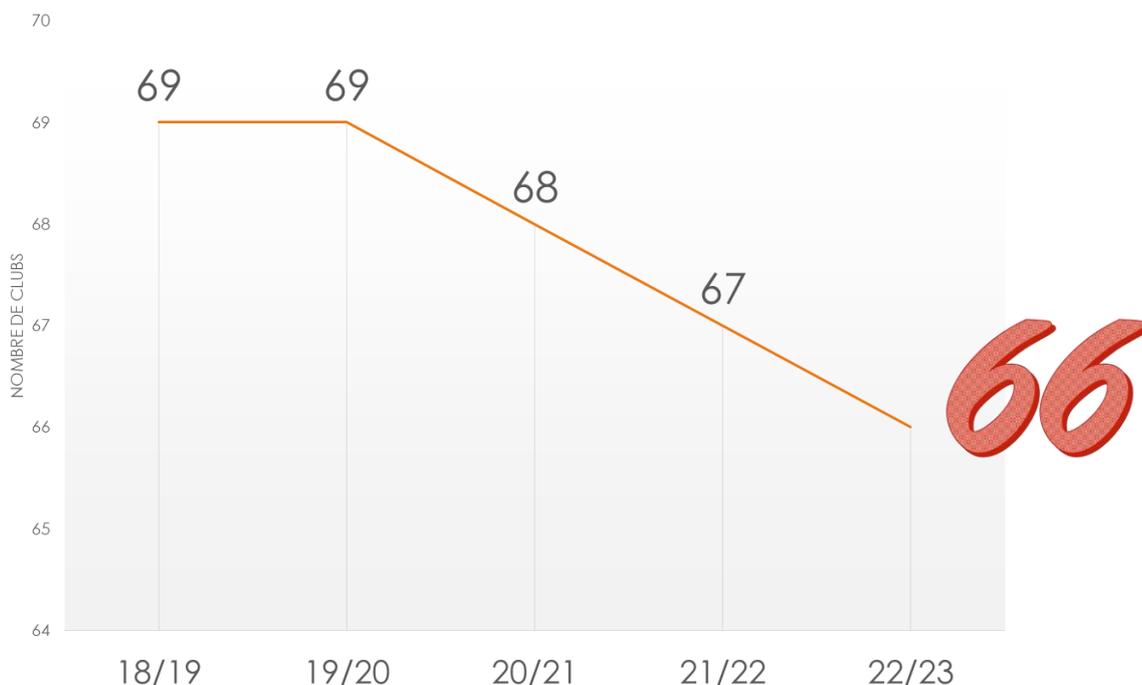
Stéphane BROCHARD - Président du Comité de Vendée

==++++++==++++++==++++++==++++++==++++++==++++++==++++++==++++++==++++++==

Rapport moral de la Secrétaire Générale

NOMBRE DE CLUBS

Nous sommes donc en diminution de clubs, mais c'est le lot de toutes les instances (fédération et Ligu confondus) étant donné qu'il y a de plus en plus de fusions. Le point positif est que la moyenne des licenciés par clubs s'élève au fil des saisons actuellement (56 licenciés par clubs).



LICENCIÉS (5 dernières années)

Nous constatons une hausse importante des licenciés toutes catégories cette saison, nous retrouvons donc les chiffres d'avant la crise sanitaire.

juin	effectifs	écarts
2023	3687	↑ 472
2022	3215	↑ 195
2021	3020	↓ -654
2020	3674	↑ 228
2019	3446	→ 0

Arrêt le 28 octobre 2021 : -17,80%

Arrêt le 17 mars 2020

LE TOP 10 DES CLUBS

Les Sables d'Olonne obtiennent la première place, on peut considérer que la fusion Château - AL Sables datant d'il y a 2 saisons est une réussite. Les Herbiers deviennent également un club qui compte en terme de licenciation.

CLUBS	M	D	M+D
SABLES VENDEE	162	19	181
HERBIERS	157	16	173
FERRIERE VENDEE	138	28	166
ROCHE VENDEE	122	18	140
CHALLANS	113	15	128
AIZENAY	111	15	126
HERBERGEMENT	109	13	122
ST HILAIRE DE LOULAY	106	7	113
BELLEVIGNY	84	14	98
ANGLES	71	16	87

LE TOP 10 DES LICENCES COMPETITION

La Ferrière Vendée et les Sables Vendée sont en tête dans cette catégorie de licences. Ce sont d'ailleurs des clubs que l'on retrouve fréquemment dans les compétitions jeunes.

CLUBS	M	D	M+D
FERRIERE VENDEE	112	17	129
SABLES VENDEE	124	5	129
HERBIERS	110	4	114
CHALLANS	100	8	108
AIZENAY	96	10	106
BELLEVIGNY	77	13	90
ROCHE VENDEE	76	6	82
ST HILAIRE DE LOULAY	75	4	79
POIRE SUR VIE	70	6	76
COMMEQUIERS	70	4	74

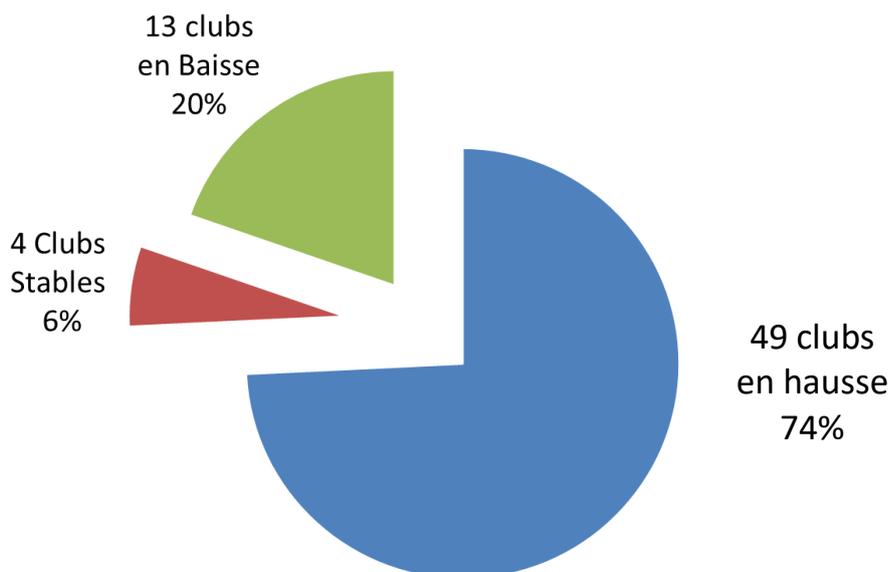
LES MEILLEURES PROGRESSIONS

Les Sables Vendée confirme leur dynamisme.

	Total 21/22	Total 22/23	Différence
SABLES VENDEE	125	181	+56
HERBERGEMENT	78	122	+44
ROCHE VENDEE	105	140	+35
BRETIGNOLLES	59	86	+27
HERBIERS	146	173	+27
NOTRE DAME DE MONTS	33	60	+27
CHALLANS	103	128	+25
ANGLES	65	87	+22
FERRIERE VENDEE	146	166	+20
GENETOUZE / VENANSAULT	44	62	+18

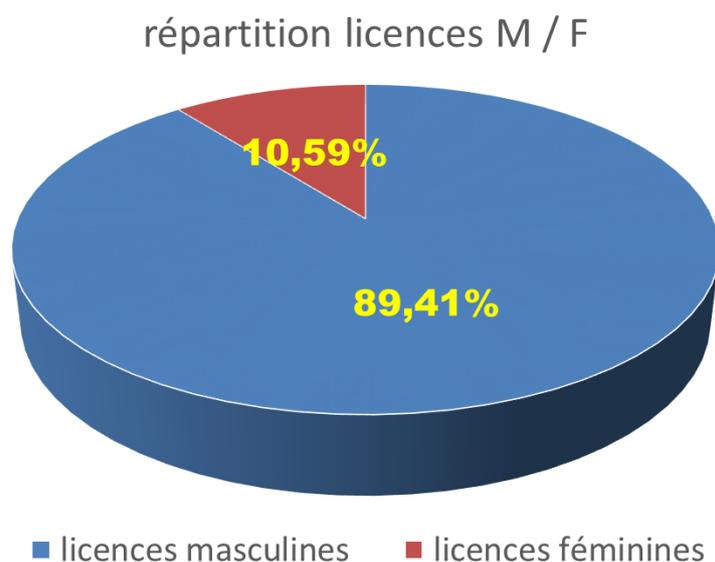
REPARTITION EN POURCENTAGES

Une majorité de clubs progresse en licenciation.



REPARTITION PAR SEXE

Certes notre pourcentage de féminines est inférieur à celui de la fédération, mais on s'aperçoit notamment qu'en jeunes la participation est au rendez-vous et c'est le principal !.



REPARTITION PAR CATEGORIES ET SEXES

Seules deux catégories sont en négatif et de très peu (-1), donc la satisfaction est globale.

Catégories	06/2022	06/2023	Masc.	Fém.
POUSSINS	134	151 (+17)	126 (+18)	25 (-1)
BENJAMINS	210	328 (+118)	293 (+110)	35 (+8)
MINIMES	416	435 (+19)	406 (+18)	29 (+1)
CADETS	305	368 (+63)	337 (+58)	31 (+5)
JUNIORS	251	291 (+40)	255 (+39)	36 (+1)
SENIORS	665	674 (+9)	587 (-1)	87 (+10)
VETERANS	1234	1440 (+206)	1294 (+173)	146 (+33)
TOTAUX	3215	3687 (+472)	3298 (+418)	389 (+59)

Intervention du Trésorier

Pour l'exercice concerné, on constate une perte de 33 322€. A contrario, l'exercice précédent affichait une recette mais qui correspondait à l'utilisation de l'activité partielle en raison du COVID.

COMMENT EXPLIQUER CETTE PERTE ? :

Malgré l'augmentation des recettes (+23 475 par rapport à N-1), on peut remarquer qu'il y a une recette absente concernant les engagements d'équipes, soit 16 000€ en moins, ce qui était une volonté de gratuité pour relancer l'activité.

Côté charges, on passe de 169 000 à 256 000€, soit 87 000 d'augmentation. Bien évidemment presque tous les postes ont été impactés par la reprise d'activité.

EN CONCLUSION SUR CE COMPTE DE RESULTATS :

On sortait d'une année 20/21 exceptionnellement forte en raison du bénéfice de l'activité partielle. Cet exercice 21/22 est certes en NEGATIF, mais on est reparti à la normale avec des produits et des charges pleines. En prenant en compte les 16 000 € manquant des engagements d'équipe, il manque en réalité 17 000€ pour être à l'équilibre. Une somme qui sera raisonnablement comblée avec l'augmentation du nombre de licences et l'activité qui en découle dans l'exercice 22-23.

BILAN AU 30 JUIN 2022 :

Les actifs à gauche (ce que l'on possède).

Les passifs à droite (nos dettes).

On peut remarquer dans les actifs que la ligne trésorerie s'est dégradée de 33 000€ par rapport à N-1.

On subit une perte comptable dans cet exercice, la trésorerie a fondu mais nos fonds propres permettent 5 mois de fonctionnement comme marge de sécurité.

PREVISIONNEL 23/24

Ce budget prévisionnel a été construit sur une base de 3700 licenciés, et fait état d'une augmentation de 20 000€, passant de 283 000 à 303 000. Il prend en compte l'augmentation des charges fédérales et des frais de personnel.

REPARTITION TARIF DES LICENCES 23-24

Pour 2023/2024, il nous faut pallier à l'inflation et retrouver un peu d'aisance en trésorerie, pour cela nous avons décidé en comité directeur d'augmenter le tarif des licences entre 0,50€ et 1,50

A noter que la Fédération a augmenté entre 2 et 3 € selon la catégorie, sans oublier la facturation annuelle de la transformation numérique qu'elle nous indexe sur le nombre de licences (soit environ 1€ par licence).

Au final, l'augmentation sera donc de 4,50€ pour toutes les catégories avec une répartition qui diffère :

Pour les Poussins/Benjamins/minimes et cadets = 4,50 € dont 3€ pour la fédération auxquels il faut ajouter 1€ pour la facture spid, et 0,50€ pour le Comité

Pour les juniors/seniors/vétérans = 4,50€ dont 2€ pour la fédération auxquels il faut ajouter 1€ pour la facture spid, et 1,50€ pour le Comité

Etude de vœux

Roche Vendée – Thierry AUFFRET – Président

✱ A chaque tour de critérium, nous constatons des dégradations matérielles, principalement plateaux, tables et filets. Cette année, les jeunes ont innové, un de nos marqueurs a disparu. Nous avons réprimandé certains joueurs, avec l'accord du juge-arbitre.

Pour faire face à ce manque de respect et à ces dégradations, nous demandons une revalorisation de la subvention faite par tour de critérium.

Les 30€ par journée, nous paraissent dérisoires par rapport aux prix des matériels

Réponse par Jérôme LIAIGRE

Une aide de 2,50€ par table montée est allouée chaque année aux clubs qui accueillent le critérium fédéral. Une revalorisation de cette aide sera à l'étude pour la prochaine saison. En attendant, le club de La Roche Vendée va recevoir une aide de 320€ pour cette saison correspondant à 128 tables mises à disposition.

=====

Challenges

CMO & Fémi-Ping

En partenariat avec le



CMO	FEMI-PING	MICHEL AMO
<u>1^{ère} catégorie</u> 1° - FERRIERE 2° - ST HILAIRE DE LOULAY 3° - AIZENAY 4° - HERBIERS 5 – ROCHE VENDEE	1° - FERRIERE 2° - BELLEVIGNY 3° - CHALLANS 4° - CHAVAGNES EN PAILLERS	FERRIERE
<u>2^{ème} catégorie</u> 1° - CHAVAGNES EN PAILLERS 2° - LES EPESES		
<u>3^{ème} catégorie</u> 1° - MOUILLERON LE CAPTIF 2° - ST DENIS LA CHEVASSE		

=====

- 4^{ème} point : Le PEC créé par la Ligue il y a 7 ou 8 ans ponctionne 50 centimes d'euros par licenciés à chaque Comité. Une somme pouvant aller jusqu'à 5 000 € de subventions pendant 3 ans peut être redistribuée aux clubs qui en font la demande.
- Derniers points : la ligue détient les agréments pour création de service civique, propose un tutoriel sur les bonnes pratiques d'accueil dans les clubs et a créé une newsletter qui est transmise à ceux qui en ont fait la demande, le premier mardi de chaque mois.

Jean-Philippe Guignard se réjouit de la progression des statistiques licenciés dans notre discipline et nous informe que cette tendance est générale en Vendée pour tous les sports, ce qui n'est pas le cas dans certains autres départements. . Il nous informe que le dispositif pass sport licences de 50€ sera reconduit pour 2023/2024, avec une extension au public éligible. Les informations vont bientôt nous parvenir. Dans un tout autre registre, il informe les clubs que la maison des sports va déménager, pour les raisons suivantes : la Maison des Sports a 30 ans et manque de bureaux, de salles de réunions et de lieu de stockage, puis le parking est trop petit mais nous n'avons pour l'heure ni le lieu (neuf ou réhabilitation) ni la date, même si tout peut aller très vite. 3 réunions de réflexion ont été faites récemment en présence des Présidents de Comité et les desideratas ont été transmis au Conseil Départemental gestionnaire du bâtiment. N'oublions pas non plus l'accueil des JO en 2024 avec l'aide du Conseil Départemental. L'objectif de 80% des vendéens concernés est largement dépassé puisque ce seront 93% d'entre nous qui seront touchés par les labels. La Vendée se positionne pour accueillir des délégations étrangères dans le cadre de la préparation des athlètes. Remerciements à Jean-François Bordron, Joël Chaillou et Marcel Retailleau du Tennis de Table pour leur investissement. Le 7 juillet nous serons à 385 jours du début des JO. Un challenge va être mis en place avec des photos grand public. Le jour de passage de la flamme (7 communes sur 1 journée) reste secret. Si nous sommes actuellement à +14% de licenciés, nous risquons de connaître un afflux dans les clubs (+25%) après les JO. Il faudra être en capacité de les accueillir.

Nicolas Frouin du CMO revient sur les 3 000€ euros qui sont redistribués via les challenges aux clubs. Une nouvelle convention va être également signée ce soir après l'assemblée générale entre le comité de Vendée et l'établissement bancaire.

Marcel Retailleau prend la parole et indique qu'il connaît de moins en moins de monde dans la salle (jeunesse) mais que ce public est très attentif. et précise que le Comité a présenté un bilan financier très sain. Il regrette le pourcentage peu élevé de pratiquantes féminines à comparer avec le Tennis ou le Badminton. Il se demande si les filles ne devraient pas rejoindre les garçons et il estime que le Tennis de Table n'est pas plus compliqué que les autres disciplines concurrentes évoquées précédemment. Il constate que le nombre de licenciés en Ligue des Pays de la Loire est stable depuis de nombreuses années la marge de progression est passée de 8 000 licences en 1982 à 18 000 en 1990. Le Comité compte de plus en plus de loisirs et moins de compétitions et précise que le Tennis de Table est la discipline de l'inclusion, du handicap, du social et du sport santé. C'est en professionnalisant notre sport que nous pourrions fidéliser. Il a participé aux JO de 1992 avec Jean-Philippe Gatien et ceux de Sidney avec Patrick Chila. Ceux de Paris se dérouleront à 4 stations de métro de la gare Montparnasse et ce n'est pas comparable avec des championnats du Monde car les JO regroupe plusieurs disciplines à contrario de championnats du Monde. Ce sont 12 000 000 de personnes qui sont attendus et il invite tout le monde à aller aux JO, c'est tout le mal qu'il leur souhaite. Merci à Stéphane Brochard.

=====

Stéphane BROCHARD remercie l'assistance et souhaite à tous une excellente saison sportive.

Un verre de l'amitié clos cette assemblée générale qui prend fin à 21h55.

Fabienne PASQUEREAU

Stéphane BROCHARD - Président

Stéphanie BOURMAUD - Secrétaire

Signature

Signature

